



Garder la GRC, la chose à faire en Alberta

Juillet 2025

SYNDICAT DES EMPLOYÉ·E·S DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE
USJE  **SESJ**
UNION OF SAFETY AND JUSTICE EMPLOYEES



PSAC · Prairies
Public Service Alliance of Canada





À l'hiver 2022, le SESJ s'est associé à l'AFPC pour s'opposer à la proposition du Gouvernement de l'Alberta de remplacer la GRC par une force policière provinciale.

Notre campagne conjointe a été fructueuse et nous a permis de tisser des liens avec des parties prenantes clés comme la Fédération de la police nationale et l'association des municipalités rurales de l'Alberta.

Malheureusement, le 7 avril dernier, le ministre de la Sécurité publique et des Services d'urgence de l'Alberta, Mike Ellis, a déposé le projet de loi 49 intitulé Public Safety and Emergency Services Statutes Amendment Act, 2025 qui définit le cadre nécessaire à la création d'une nouvelle force policière provinciale. Cette force policière, si les municipalités choisissent de l'utiliser, pourrait remplacer la GRC dans beaucoup d'endroits dans la province. Le projet de loi a reçu la sanction royale le 15 mai.

Le SESJ s'est de nouveau associé à l'AFPC et a réactivé sa campagne AlbertansForRCMP.ca.

Le syndicat encourage fortement ses membres à contribuer à l'appel à l'action et à écrire au ministre Ellis et à leur député provincial.

Le SESJ représente environ 8 000 fonctionnaires fédéraux (personnel de sécurité publique) au sein de la GRC, dont 875 travaillent dans des municipalités de tailles variées en Alberta. Ces fonctionnaires à la GRC travaillent dans toutes sortes de domaines : soutien aux enquêtes criminelles complexes, analyse des données pour le maintien des registres des délinquants sexuels et la surveillance des activités illégales liées à la pornographie juvénile, laboratoires judiciaires, lutte contre la cybercriminalité, services aux détachements, gestion des ressources humaines, et bien d'autres encore.

Par exemple, les opératrices et opérateurs en télécommunications représentés par le SESJ sont responsables des communications d'urgence, de la sécurité des agents et de la coordination en temps réel des ressources lors d'incidents graves, de catastrophes et de menaces à la sécurité nationale. Autre exemple : les analystes préposés à l'écoute collectent des renseignements et aident à la surveillance liée au crime organisé, au contre-terrorisme et aux menaces à la sécurité publique.

Risques et dédoublements

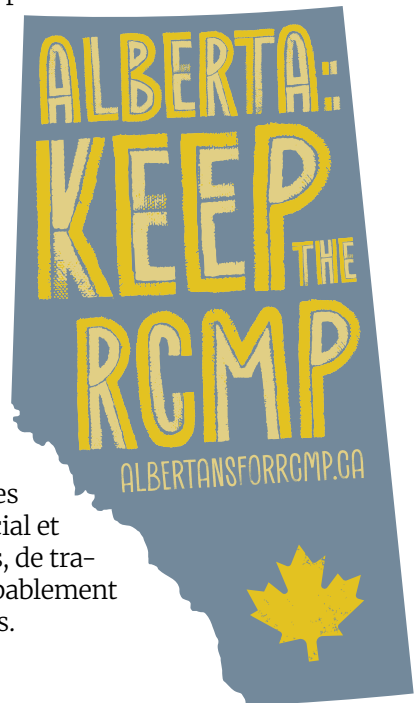
Le gouvernement de l'Alberta soutient qu'une nouvelle force policière provinciale serait plus efficace et plus économique. Mais un important rapport produit par PricewaterhouseCoopers en 2022 indique que la province aurait moins d'agents et plus de dépenses avec le service de police provincial proposé!

Le SESJ, comme d'autres parties prenantes, est convaincu que le recrutement et le maintien en place d'agents expérimentés seront très difficiles. Cela compromettrait sans doute l'efficacité des services de police dans les municipalités albertaines.

Par ailleurs, il n'est pas certain que les Albertains souhaitent rompre leurs liens avec la GRC. Selon la Fédération de la police nationale, des sondages d'opinion ont indiqué que **plus de 75 % des gens des localités desservies par la GRC sont satisfaits des services de police fournis par celle-ci.**

De plus, la subvention annuelle versée par le gouvernement fédéral à chaque province qui passe un contrat avec la GRC pour des services de police locaux serait probablement compromise. En Alberta, **cela représente 170 millions de dollars qui ne seraient plus offerts pour aider à compenser certains des coûts liés à l'utilisation de la GRC dans la province.**

En outre, la création d'une nouvelle force policière provinciale nécessitera des investissements massifs pour la formation, le recrutement, les infrastructures, l'équipement, les systèmes informatiques et la logistique opérationnelle. La transition pour couper les ponts avec la GRC—qui dispose d'infrastructures et de systèmes très bien établis pour soutenir les opérations policières aux niveaux provincial et national—nécessitera beaucoup de temps, de travail et de ressources. Cela détournera probablement des ressources d'autres priorités publiques.



L'autre option

Les mécanismes permettant d'apporter des changements à l'intérieur de la GRC afin qu'elle dispose des ressources et du personnel nécessaires pour être un service de police hautement efficace au 21e siècle existent déjà. C'est une question de priorités et de degré de collaboration entre le fédéral et les provinces.

À l'heure actuelle, **il y a d'importantes pénuries de main d'œuvre dans de nombreux secteurs au Canada**. Il est dans l'intérêt de tous de rationaliser les efforts de recrutement et de maintien en poste et de limiter le plus possible la concurrence intense entre les organismes.

Il faudrait des années, voire des décennies, à une toute nouvelle force policière provinciale pour acquérir l'expérience nécessaire pour pouvoir répondre aux besoins des Albertains.

Les responsabilités régionales, nationales et internationales de la GRC lui permettent de faire face aux problèmes les plus complexes qui menacent la sécurité de la population canadienne dans l'ensemble du pays.

Nous reconnaissons que la GRC est sous-financée depuis des années. Seuls des investissements importants dans la GRC permettront de créer des collectivités plus sûres.



À propos du projet de loi 49

En mai 2025, le gouvernement de l'Alberta a adopté le projet de loi 49, également connu sous le nom de la Public Safety and Emergency Services Statutes Amendment Act, 2025 (loi modifiant les lois sur la sécurité publique et les services d'urgence, 2025).

Le projet de loi 49 propose des changements importants en matière de gestion des urgences et de maintien de l'ordre. Il comprend des dispositions relatives à la création d'un nouveau service de police provincial et met à jour la définition du terme « urgence » dans l'Emergency Management Act (loi sur la gestion des urgences). Le projet de loi autorise le gouvernement à créer un service de police indépendant.

Le 2 juillet, le gouvernement de l'Alberta a officiellement lancé son service, l'Alberta Sheriffs Police Service, et a annoncé la nomination de son premier chef, l'ancien chef de police adjoint de Calgary, Sat Parhar.

Le gouvernement provincial n'a pas expliqué comment cette force évoluera, combien elle coûtera, ni comment elle améliorera la sécurité publique.

Ce que nous savons, c'est **qu'elle risque de faire double emploi avec les services existants, qu'elle crée une grande incertitude et qu'elle coûtera cher aux contribuables.**

La première ministre Danielle Smith a également affirmé qu'en créant cette force, l'Alberta se préparait à l'éventuelle **résiliation des contrats de police** par le gouvernement fédéral en 2032. La première ministre et le ministre de la Sécurité publique ont indiqué qu'ils souhaitaient que la nouvelle force de l'Alberta soit une option viable pour les municipalités afin de remplacer la GRC en 2032.



WE DON'T NEED TO IDENTIFY
A NEW POLICE FORCE

KEEP THE RCMP

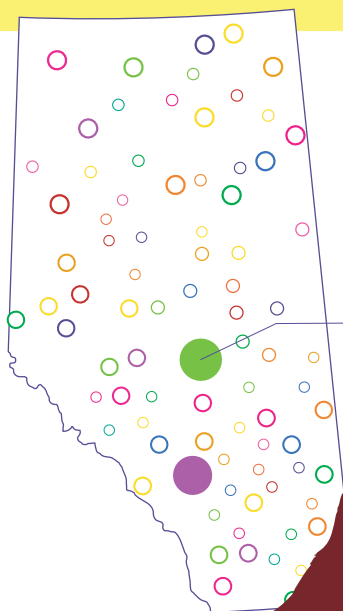
ALBERTANSFORRCMP.CA

La GRC en Alberta en chiffres

Le SESJ représente plus de **875** employés civils chargés de la sécurité publique au sein de la GRC.



La GRC compte quelque 3 500 membres réguliers et réservistes.



Il y a 117 détachements de la GRC dans la province

1 quartier général à Edmonton



La GRC a un centre de formation pour chiens policiers à Innisfail.

Le choix est clair pour l'Alberta : garder la GRC

Le projet de loi 49, Public Safety and Emergency Services Statutes Amendment Act, 2025, établit le cadre d'une nouvelle force policière provinciale qui remplacerait le rôle que joue la Gendarmerie royale du Canada (GRC) dans de nombreuses collectivités de la province. **Le SESJ craint que l'adoption de ce projet de loi ne mette en péril la sûreté et la sécurité de la population albertaine.**

La création d'une nouvelle force policière provinciale nécessiterait des investissements massifs dans la formation, le recrutement, l'infrastructure, l'équipement, les systèmes informatiques et la logistique opérationnelle. De surcroît, cette transition exigerait énormément de temps et de ressources et risquerait fort probablement de détourner des ressources habituellement affectées à d'autres priorités d'ordre public.

Nous savons que la GRC est sous-financée depuis des années.

- ▶ **Investissons dans la GRC pour des collectivités plus sûres**
- ▶ **Abrogeons les dispositions relatives aux services policiers dans le projet de loi C-49**
- ▶ **Entamons des négociations contractuelles avec la GRC afin d'améliorer les services**